

## CONSEIL D'ECOLE DU 7 NOVEMBRE 2013

### Présents :

Enseignants : M. Morel, Mme Fonseca, Mme Liatard, Mme De la Chapelle, M. Barber, Mme Verjus, Mme Soja.

AVS : Mme Fuster ( présente lundi matin et mardi après-midi chez S. Soja ).

Mairie : Mme Gallard,

ALPEH : Mme Roche, Mme Gilloury, Mr Guyonnet, Mme Coppe, Mme Fouche, Mme Luguët, Mme Parrinello (excusée), Mme Freidel (excusée).

Personnes absentes excusées : monsieur Durieux ( IEN de la circonscription de Fontainebleau ) et madame Woelfing ( DDEN ).

**Madame LUGUET ( ALPEH ) est secrétaire de séance.**

**Début de la séance de travail** : 18 h 40.

### Effectifs / Répartitions

#### 164 élèves au total cette année scolaire

##### Répartition :

CP/CE1 C. Liatard	CP/CE1 S. Soja	CE1/CE2 P. Verjus
18 /9 élèves	20/7 élèves	12/16 élèves

CE2/CM1 R. Barber	CM1/CM2 C. De la Chapelle
9/18 élèves	22/6 élèves

CM2 J-C Morel / E. Fonseca  
27 élèves

#### Bilan classes doubles niveaux :

Les enseignants expliquent un début d'année habituel pour les 5 classes à doubles niveaux avec un besoin d'adaptation des enfants à l'organisation des classes.

Pour les CP/CE1, cette première période n'est pas des plus simples. Les CE1 doivent apprendre à être rapidement autonomes afin que l'enseignante puisse consacrer du temps pour les nouveaux CP.

Selon les enseignantes, l'autonomie des 2 niveaux s'équilibre de mieux en mieux.

Il reste à noter un nombre important d'enfants en difficultés scolaires et comportementale dans les 2 classes.

L'année prochaine , perte d'une quinzaine d'enfants (**33 actuels élèves de CM2 en 6ème, 18 élèves arrivant en CP**)

#### Règlement intérieur

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité après quelques modifications que vous pourrez constater lors de sa signature.

#### Fiche de renseignements

Les parents d'élèves demandent à réfléchir sur une mutualisation des fiches de renseignements (école, cantine, centre de loisirs) à remplir en début d'année. Ce sujet va être étudié tant du côté de la mairie que de l'école.

#### APC (Activités pédagogiques complémentaires)

Ces APC sont mises en place depuis cette année à la demande de l'Education Nationale. Elle remplace l'aide personnalisée des années précédentes.

Trois axes peuvent être proposés pour ces temps, au choix des enseignants :

- L'aide à la difficulté scolaire
- La méthodologie, l'organisation dans les apprentissages.
- Des travaux en lien avec le projet d'école.

Ces APC ne concernent plus forcément uniquement les élèves en difficultés scolaires.

Elles se déroulent de 11H35 à 12H05 les lundi, mardi, jeudi et vendredi pour **chaque semaine qui suit les vacances scolaires.**

Les autres semaines, **l'APC se déroule uniquement le mardi et le jeudi.**

L'organisation de ces APC change à chaque période. Pour les enfants concernés, une demande d'accord est communiquée aux parents en amont.

#### Projet d'école

Il est en cours jusqu'en juin 2014.

Un bilan du projet 2010-2013 est à réaliser pour janvier 2014 par le directeur et son équipe.

Actuellement, le contenu du projet d'école est :

1. Citoyenneté et vivre ensemble
2. Enrichir les connaissances du patrimoine mondial
3. Maîtrise de la langue orale et écrite.

#### Etude du soir

Effectifs : 18 élèves le lundi, 11 le mardi, et 18 le jeudi.

Pour rappel, il s'agit d'une étude surveillée et non dirigée. En revanche les enseignants veillent aux devoirs comme une étude dirigée.

Il est demandé par les parents un document d'informations plus précis sur le déroulement de cette étude en début d'année. La mairie nous informe que le règlement de l'étude est sur le site internet de la mairie.

#### **Journée du 11 Juin 2014**

Les élèves auront école ce jour afin que les enseignants rattrapent la journée du 2 septembre 2013. Cette journée a été choisie par l'inspection académique. Le directeur rappelle que l'année scolaire est bien de **36 semaines complètes.**

#### **Les intervenants extérieurs**

Musique : MME Christine HUERRE.

Elle intervient dans chaque classe une semaine sur deux.

Il n'y aura pas de représentation cette année pour toute l'école.

Des projets sont en cours dans certaines classes en dehors de cette intervenante.

Intervenant sport : MME Florence JOURDAN

Elle intervient pour les CP/CE1 toute l'année ( mardi matin ) et en alternance le jeudi après-midi, pour les CE1/CE2, CM1/CM2 et CM2.

Tous les créneaux de sport peuvent se dérouler dans la salle du Clos.

Du matériel de sport et équipement ont été budgétisés par la municipalité pour cette nouvelle salle : **9000 euros.**

Le complexe sportif Pierre de Coubertin pourrait être utilisé au dernier trimestre de l'année scolaire pour **le cycle 3** ( et CE1/CE2, classe sur 2 cycles ) si la mairie peut fournir le moyen de transport. Ceci permettrait de réaliser certaines activités impossibles dans la salle du Clos, le plafond étant trop bas.

CROSS : Il a du être annulé pour cause de pluie et par sécurité. Certaines classes ont refait ce cross en interne. Collation offerte à chaque élève par la mairie. Les parents évoquent le regret qu'il ne se soit pas déroulé de cette manière dans un second temps pour tous les élèves.

Chaussures et tenues de sports : Une paire de baskets à semelle blanche et propre a été demandée pour la salle du Clos.

Cette paire de chaussures de sport peut être laissée au porte-manteau de l'enfant pour éviter les oublis ou être apportée à chaque séance par les élèves.

#### **Prévention routière**

Mr Revillon Samuel (policier municipal) interviendra dans le cadre de la prévention routière dans les classes de M. Barber, Mme De la Chapelle et Mme Soja.

Dans les autres classes les enseignantes prennent en charge leurs classes.

En CM2, MME VARIN ( police nationale, commissariat de Fontainebleau ) interviendra pour finaliser l'APER (**Attestation de Première Education à la Route**).

#### **Prévention des risques informatiques**

L'ALPEH a trouvé une association qui pourrait intervenir dans le cadre des risques d'Internet mais pour l'année scolaire 2014/2015 en direction des enfants et des parents.

M. Morel propose de prendre contact avec l'association pour l'an prochain et confirme la présence de filtres.

#### **Manifestation de fin d'année civile**

12 décembre 2013 après-midi : spectacle de Noël « La belle et la Bête » pour tous les enfants de l'école à la Maison de la Vallée ( AVON)  
Coût de ce spectacle : 984 Euros ( 600 euros mairie et le solde avec la coopérative générale ). Le transport ( 3 cars ) sera financé par la mairie.

Coopérative scolaire: 1768 euros répartis par classe en fonction du nombre d'enfants dans chacune des 6 classes.

#### **Points Mairie**

Absence de papier WC : La mairie nous évoque la difficulté à gérer l'absence de papier et le trop de papier dans les toilettes qui créent des bouchons d'évacuation.

Ce sujet revient depuis de nombreuses fois en conseil d'école et questionne les parents d'élèves. La proposition de mettre en place des rouleaux de papier au lieu de papier feuille à feuille n'est a priori pas possible. Pour le moment aucune solution n'est envisagée afin que nos enfants aient du papier régulièrement dans les toilettes extérieures de l'école. Le directeur confirme l'attention portée au coin toilettes, par les enseignants, sur le temps des récréations. Par ailleurs il rappelle le côté éducatif, dans le cadre familial, de cette situation très précise.

Cantine : il y a un problème de vaisselle sale et de plateau trempé depuis la rentrée : le lave-vaisselle est en panne. Selon la mairie, l'information n'est pas remontée jusqu'à la personne concernée. Un réparateur va seulement maintenant être contacté afin de régler ce problème. L'ALPEH questionne sur la possibilité de vérifier les couverts sales : nous devons attendre les réparations.

#### **Rythmes scolaires**

Un questionnaire va être proposé par la mairie afin de connaître l'avis des familles.

Après dépouillement des résultats une réunion se déroulera le 18 -11- 2013 à 20 h 30 en mairie en présence de tous les partenaires (écoles maternelle et élémentaire, mairie, centre de loisirs et parents d'élèves élus )

#### **VETEMENTS DE RECHANGE**

Demande des enseignants : **Apporter des vêtements de rechange pour les garçons, âges : 8/9 ans**

#### **Proposition de dates pour les 2 prochains conseils d'école.**

14/03/2014 et 13/06/2014

**Fin de la séance de travail à 19 h 50.**

**Le directeur,**

**La secrétaire de séance,**

